

Où place-t-on un adverbe de temps ou de lieu dans une phrase ?

- Quand les informations fournies par un **adverbe de temps ou de lieu** concernent toute la phrase, l'adverbe se place au début ou à la fin de la phrase.

Exemples :

- **Demain**, je commence mon cours.
L'adverbe de temps « demain » donne une information sur l'ensemble de la phrase. Ici, il est placé au début de la phrase, mais il peut aussi se mettre à la fin.
- Je l'ai vu **là-bas**.
L'information donnée par l'adverbe de lieu « là-bas » concerne toute la phrase. Ici, il est situé en fin phrase, mais on peut aussi le déplacer au début de la phrase.

- Quand les informations données par l'**adverbe de temps et de lieu** concernent uniquement le verbe, l'adverbe se met après le verbe (ou le participe passé). Un mot de négation peut parfois s'intercaler entre le verbe et cet adverbe.

Exemples :

- Il rentre **tôt** ce soir. / Il ne rentre pas **tôt** ce soir
L'adverbe de temps « tôt » donne des précisions uniquement sur le verbe « rentre »; il est donc placé après ce verbe.
- Nous sommes partis **loin** avant de revenir.
L'adverbe de lieu « loin » apporte une précision sur le verbe « sommes partis » uniquement. Donc, on le met après le participe passé du verbe.